

DOSSIER DE PRESSE
Mai 2021

À CHACUN SON VÉLO

10 000 vélos en prêt
pour les jeunes de 18 à 24 ans

la métropole
GRANDLYON

LES MOBILITÉS ACTIVES AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE LA MÉTROPOLE

La Métropole de Lyon a la volonté d'être garante des biens communs et ambitionne de construire et de donner aux habitantes et habitants les moyens d'une transition écologique exemplaire dans la justice sociale en poursuivant trois objectifs majeurs :

- la mise en œuvre de réponses structurelles et concrètes aux défis posés par le dérèglement climatique;
- la réorientation des politiques de déplacements, en faveur des transports en commun et des mobilités actives
- l'accompagnement prioritaire des personnes en situation de précarité

Le nouvel exécutif a donc placé la question des mobilités actives au cœur de sa politique et engagé un programme d'investissement d'un montant inégalé de 320M€ sur la durée du mandat.

En effet, face à l'intensité des déplacements réalisés sur le territoire de la Métropole de Lyon sources colossales de nuisances (pollution de l'air, bruit, encombrement de l'espace public, congestion, insécurité, etc.), la Métropole souhaite encourager les modes de déplacements les plus vertueux afin de mieux se déplacer sur l'ensemble du territoire métropolitain en polluant moins.

La Métropole de Lyon souhaite donc développer la pratique des modes actifs et change d'échelle dans le développement des infrastructures dédiées aux vélos et aux piétons.

Cet investissement massif de 320 M€ se conjuguera avec la mise en place d'une politique de service renforcée pour accompagner le changement de comportement et inciter les habitants à utiliser davantage le vélo.

La dynamique cyclable est forte sur la Métropole de Lyon. Hors confinement, la fréquentation cycliste a augmenté de 30% l'an passé par rapport à l'année 2019. C'est le seul mode dont le nombre de déplacements a augmenté en 2020 malgré les deux épisodes de confinement.

À travers les politiques d'amélioration de la qualité de l'air, les objectifs de la Métropole sont multiples et permettent de réduire les dépenses des ménages liées à la mobilité et de soutenir l'emploi par le développement des transports en commun et des modes actifs.

L'utilisation de la voiture individuelle impacte économiquement les habitants avec un coût moyen d'environ 6 000 € par an. Leur permettre d'avoir le choix d'une autre mobilité que celle de la voiture revient donc à offrir plus de pouvoir d'achat aux habitants.

Dans cette optique, le plan de mandat du SYTRAL a été doublé et porté à 2,55 milliards d'euros pour offrir de nouvelles lignes de transports en commun et la tarification du réseau TCL a été revue. Plus de 120 000 personnes en situation de précarité peuvent désormais s'abonner gratuitement et le prix de l'abonnement des jeunes et, en particulier des étudiants boursiers, a largement baissé.

LA MÉTROPOLE SOUTIENT LE CLUSTER MAD

Les acteurs régionaux de la filière vélo se sont réunis pour créer le cluster Mobilité Active et Durable (MAD), en septembre 2019, afin de promouvoir les solutions vélos pour les particuliers comme pour les entreprises dans les systèmes de mobilité des territoires. Il s'appuie sur des valeurs de coopération, d'innovation et de développement durable.

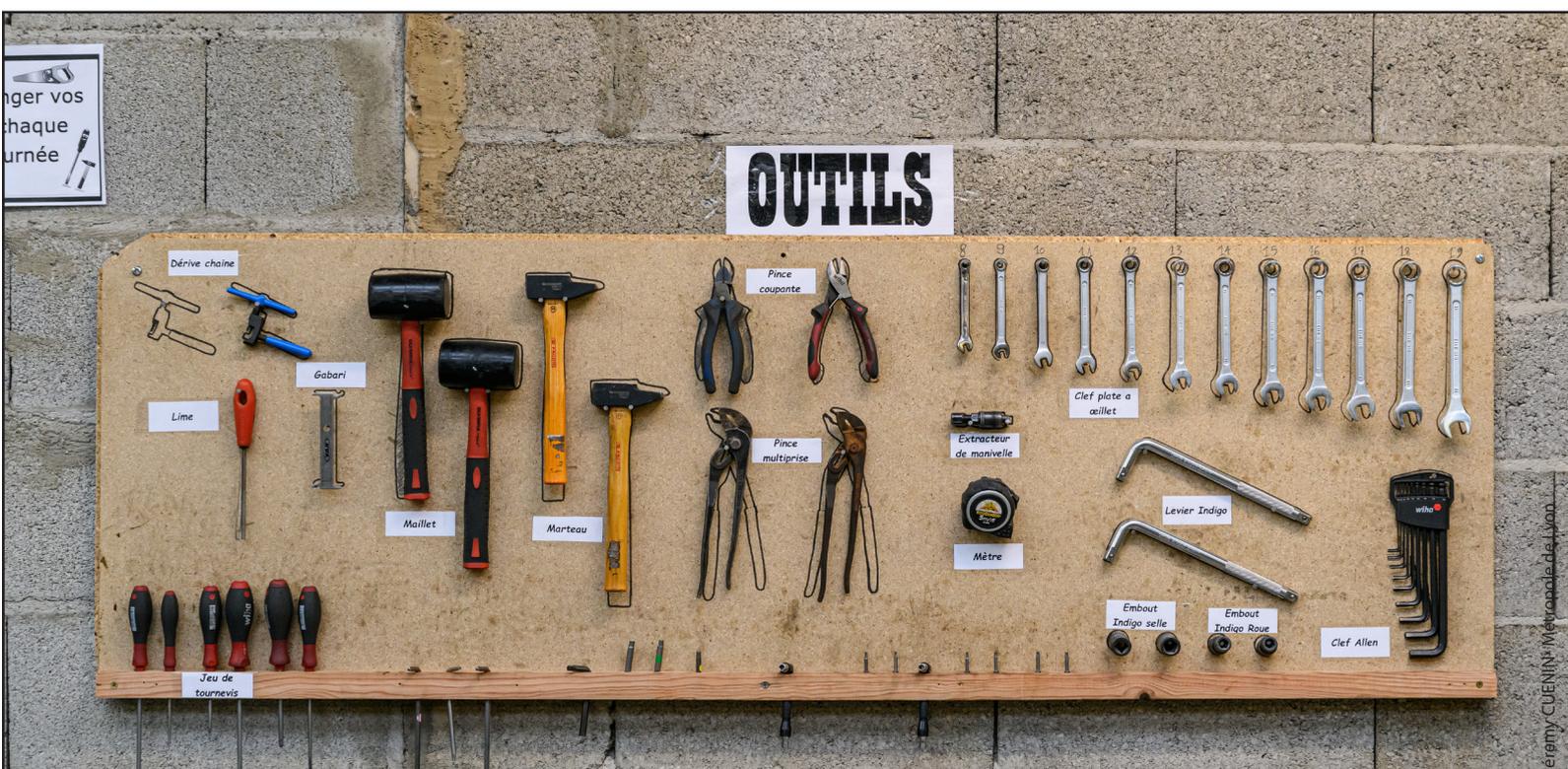
Le cluster est à vocation régionale, avec l'essentiel des activités sur le territoire métropolitain. Le développement sur d'autres territoires phares du vélo est en cours (Grenoble, St-Etienne...) dans une logique de coopération.

Association loi 1901, le lancement officiel du cluster a été réalisé en juin 2020.

Le projet de cluster, à l'initiative des sociétés Addbike et Doctibike, est accompagné par les services depuis avril 2019. La Métropole de Lyon est, à date, le seul financeur public du cluster.

Les missions du cluster :

- Organiser la filière,
- Mutualiser les compétences,
- Développer des projets structurants :
 - Participer à la réindustrialisation de la filière vélo en région AURA,
 - Développer la formation professionnelle dans le domaine du cycle,
 - Déployer des stations MAD (lieux hybrides de stationnement et services)
 - Créer un lieu totem pour l'hébergement du cluster, d'entreprises, d'associations et proposer des services mutualisés.



Des groupes de travail sont également organisés, à l'instar de celui sur le sourcing des pièces contribuant à la résilience du territoire. La récente explosion des ventes dans le secteur du vélo entraîne des délais d'approvisionnement importants et une forte pénurie de certaines pièces de vélo en provenance de l'Asie. Les membres de MAD travaillent à trouver collectivement et rapidement des solutions concernant leur approvisionnement dès 2021.

Les membres fondateurs et membres du bureau du cluster :

- Doctibike
- Addbike*
- B2ebike*
- Freegônes
- Université de Lyon
- Tutovelo
- Benur*
- Vélogik
- Lyon Parc

À fin mars 2021, le cluster compte déjà 64 membres (industries, services, syndicats, associations, institutionnels...), dont 42 sur le territoire métropolitain. Composé majoritairement de TPE et de PME, des groupes s'intéressent désormais à la dynamique du cluster (Seb, Décathlon...).

Ces entreprises sont l'illustration d'une industrie locale pourvoyeuse d'emplois permettant d'engager à grande échelle le territoire dans la transition écologique. Ces entreprises permettent d'offrir des solutions concrètes aux habitants leur permettant de mieux se déplacer tout en polluant moins.

Par exemple, ces solutions permettent :

- Aux familles de transformer leurs vélos classiques en vélos-cargos (ce qui leur revient 2 à 3 fois moins cher que l'achat d'un vélo-cargo classique)
- A tout à chacun de se déplacer avec un vélo à assistance électrique pour effectuer des déplacements plus longs ou lorsqu'il y a du relief
- Aux personnes en fauteuil roulant de se déplacer totalement indépendante.

L'ensemble de ces cycles (vélos classiques transformés en vélos-cargos, VAE et handi-bike) sont éligibles au dispositif métropolitain d'incitation financière à l'acquisition de vélos (500€ ou 100€ selon les ressources du ménage).

La Métropole accompagne la dynamique du cluster :

- Réalisation de différentes études sur le potentiel de la filière économique sur le territoire
- Soutien en subvention pour accompagner le développement de l'offre de service du cluster :
 - 30 000 € en 2020
 - 80 000 € en 2021, subvention votée lors de la commission permanente d'avril 2021.

*Addbike (vélo cargo) est installée 61 cours de la République dans des locaux de la Ville de Villeurbanne depuis l'incendie de Bel Air Camp en octobre 2019. AddBike mutualise l'espace avec plusieurs autres établissements également victimes du sinistre. Addbike est une start-up lyonnaise qui cherche à révolutionner la culture du vélo en milieu urbain. Elle propose des produits innovants qui permettent de faire du vélo une alternative crédible aux autres moyens de transport pour les déplacements quotidiens qu'ils soient de loisirs ou utilitaires. L'Addbike est un châssis pendulaire à deux roues inclinables qui vient se fixer à la place de la roue avant de n'importe quel vélo classique, le transformant ainsi en triporteur urbain sur lequel se fixent facilement des modules.

*Benur : Suite à un accident de moto, le créateur de la société Benur, Joseph Mignozzi ne marchera pas pendant deux ans. Adeptes des voyages à vélo, cet entrepreneur animé par sa soif de rencontres et de découvertes imagine un vélo accessible aux fauteuils roulants sans aide extérieure. Benur est né de cette volonté de rendre le vélo et l'espace public accessible à tous.

*B2ebike: Pour les entreprises ou collectivités qui souhaitent passer progressivement à un mode de transport doux ou pour celles dont les collaborateurs effectuent de petits trajets réguliers à pied ou en transport en commun pendant les horaires de travail, B2ebike propose la mise à disposition d'un parc de VAE en libre-service avec bornes de recharge à induction et verrouillage. B2ebike propose ses propres VAE conçus et assemblés en France. Une solution partagée qui convient également à d'autres secteurs de types hôtellerie, concessionnaires automobiles (véhicule de courtoisie) et toutes les professions pénalisées par la perte de temps pendant leurs déplacements.



10 000 VÉLOS RECONDITIONNÉS POUR LES JEUNES

Dans le cadre cette volonté politique de réduire les pollutions atmosphériques, d'améliorer la santé de ses habitants et de développer la pratique du vélo afin de rendre la Métropole 100% cyclable d'ici la fin du mandat, la Métropole de Lyon prévoit aussi d'équiper gratuitement 10 000 jeunes adultes en vélo dès cet automne.

Il s'agira de la plus grande flotte de vélos en location longue durée de France et l'unique flotte française composée uniquement de vélos recyclés.

Elle sera constituée en plusieurs années selon un calendrier qui sera présenté cet été avec un objectif de distribuer les premiers vélos en septembre. Le budget prévu pour l'opération est de l'ordre de 4 millions d'euros.

Parmi ces vélos, 7 000 seront fournis par des structures de l'insertion par l'activité économique.

Ce prêt permettra aux jeunes de s'approprier dès les premières années de leur vie d'adulte la pratique régulière du vélo pour se rendre sur leur lieu d'études ou sur leur lieu de travail, et d'éviter ainsi l'achat d'une voiture.

Outre l'objectif important lié à la lutte contre la pollution atmosphérique en permettant aux jeunes de s'approprier pleinement la mobilité en vélo, comme moyen de transport quotidien, ce projet permettra également de répondre à d'autres objectifs métropolitains :

- L'amélioration de la santé publique en luttant contre la sédentarité des jeunes
- Le soutien des jeunes de notre territoire à faibles revenus, notamment en démarche d'insertion professionnelle
- Le développement de la filière du recyclage des vélos, car il s'agira de vélos d'occasion réparés
- L'aide à l'insertion de travailleurs en difficulté pour la réparation de ces vélos

La remise des vélos sera effectuée majoritairement au local du prestataire retenu pour effectuer cette prestation.

La distribution de ces vélos pourra également être délocalisée ponctuellement sur différents lieux de la Métropole (notamment les campus universitaires) afin de pouvoir toucher un plus large public.

Ce service s'adressera exclusivement aux jeunes adultes âgés de 18 ans à 24 ans inclus et dans un premier temps sera ciblé vers deux publics spécifiques :

Les étudiants boursiers ayant un logement et/ou hébergement sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Les jeunes adultes en parcours d'insertion sociale et professionnelle ayant un logement et/ou un hébergement sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon : « *La Métropole de Lyon est au service de ses habitants. En lançant ce dispositif de grande ampleur à destination de la jeunesse de notre territoire, nous assumons notre rôle. Trop souvent, c'est par manque de solutions concrètes, pragmatiques, que cette jeune génération se retrouve au bord du chemin. 10 000 vélos en prêt, c'est aussi un exemple de ce que peut apporter l'économie circulaire. Des vélos d'occasion réhabilités, réparés, rénovés, en parfait état de marche prêtés à nos jeunes, c'est la démonstration que la réhabilitation, le réemploi et la réutilisation des objets permettent de ne pas gaspiller des ressources précieuses et d'offrir, ici, sur notre territoire, des emplois pérennes et non délocalisables à des centaines de personnes souvent éloignées de l'emploi depuis longtemps.* »

Fabien BAGNON, vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives : « *le nouvel exécutif métropolitain, fidèle à ses engagements de campagne, a lancé un très ambitieux programme de développement des mobilités actives sur le territoire. Cet effort sans précédent se traduit par la multiplication des pistes et voies cyclables et, prochainement, d'un réseau exclusivement dédié, le REV. En lançant dès cet automne ce service de prêt de vélo aux étudiants et aux jeunes en insertion professionnelle en complément des offres déjà existantes, nous permettons à tout habitant du territoire qui le désire, une vraie solution de déplacement à vélo.* »



Service Presse Métropole de Lyon

Régis GUILLET
rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

Métropole de Lyon

20, rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com